

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4814 - Mardi 25 juin 2019 - Prix : 10 DA

Groupe C / Algérie 2-Kenya 0

### Début prometteur pour les Verts

Page 23

## L'Algérie s'est dotée d'une stratégie «ambitieuse» en énergies renouvelables Un forum à Marseille pour une «Méditerranée durable»

Page 3

● Téhéran minimise l'effet des nouvelles sanctions promises par Washington

### Escalade des tensions entre l'Iran et les États-Unis

Page 2

### Entre les instructions du ministère de l'Intérieur et la réalité

# Parking, parasols : racket persistant dans les plages



Ph.E. Soraya/J. A.

Chaque année, avant le début de la saison estivale, le ministère de l'Intérieur ainsi que les wilayas côtières se fendent de communiqués, convergeant tous vers un principe, celui de la gratuité de l'accès aux plages qui n'est respecté que sur les lignes de ces mêmes communiqués. Lire page 2

● Transport urbain à Béjaïa

### Les travailleurs en grève pour exiger la revalorisation de leurs salaires

Page 24

Regards

## La corruption politique fait le lit de la corruption sociale

Page 4

Opéra d'Alger

## Un hommage jeudi à Meriem Fekkai

Page 13

Entre les instructions du ministère de l'Intérieur et la réalité

# Parking, parasols : racket persistant dans les plages

■ Chaque année, avant le début de la saison estivale, le ministère de l'Intérieur ainsi que les wilayas côtières se fendent de communiqués, convergeant tous vers un principe, celui de la gratuité de l'accès aux plages qui n'est respecté que sur les lignes de ces mêmes communiqués.

Par Thinhinene Khouchi

L'inspecteur central au ministère de l'Intérieur, Abdelaziz Deliba, a évoqué un montant de «100 à 150 DA pour les tickets de parkings, contre 1 000 DA pour la location d'une table avec chaises» et l'interdiction aux exploitants des plages d'empêcher les estivants de choisir la place qu'ils veulent, des tarifs et des mesures qui ne seront certainement pas respectés, comme chaque année. Les mêmes instances fixent ensuite des tarifs pour les parkings des plages, le prix de la location des tables, parasols, chaises... mais comme chaque année ces tarifs ne sont pas respectés par les groupes de jeunes, exploitants de ces plages, qui fixent leurs tarifs et imposent leur diktat en se réservant les meilleures places sur les plages. Certains en viennent aux mains pour interdire aux estivants de planter leur parasol là où ils veulent. A ce propos, l'inspecteur central au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Abdelaziz Deliba, a affirmé que pour cette saison estivale «il sera interdit aux exploitants des plages d'empêcher les estivants de choisir la place qu'ils veulent». Revenant aux prix qui seront appliqués officiellement cette saison, l'inspecteur central a évoqué un montant



PHI: Soraya J. A.

de «100 à 150 DA pour les tickets de parking, contre 1000 DA pour la location d'une table avec chaises». A l'occasion de la saison estivale de 2019, dont le coup d'envoi officiel a été donné hier, il a indiqué que «soixante-deux plages autorisées à la baignade dans la wilaya d'Alger ont été aménagées pour accueillir les vacanciers, contre 11 interdites à la baignade en raison de leur relief accidenté ou de la pollution de leurs eaux». Il a ajouté

que sa visite de terrain s'inscrivait dans le cadre de la deuxième phase de la mission nationale, lancée par le ministère de l'Intérieur en mai dernier, pour examiner «la disponibilité» des autorités locales à accueillir la saison estivale 2019, ajoutant que les visites d'inspection devraient concerner 14 wilayas côtières. L'objectif des opérations permanentes de contrôle et d'inspection «est de combler les lacunes enregistrées lors de la

première phase», a poursuivi le même responsable, rappelant qu'il a été procédé, dans ce sens, à la formation de «14 brigades d'inspection au niveau de chaque commune côtière». Inspectant les plages Kheloufi 1 et 2 à Zeralda, Deliba a souligné «l'importance de l'engagement des communes vis-à-vis des dispositifs administratifs et logistiques», à leur tête la désignation d'un administrateur, chargé de superviser la gestion des entre-

prises de wilayas et les parties conventionnées, et de veiller au respect des conditions d'hygiène, de l'organisation des parkings, des cabines d'habillage, des douches et des points de collecte d'ordures, en coordination avec les services de la Protection civile, de la police et de la Gendarmerie nationale. En outre, le représentant du ministère de l'Intérieur a affirmé que le ministère de tutelle «a élaboré un cahier des charges pilote pour la gestion des activités commerciales au niveau des différentes plages du pays». Pour rappel, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avait adressé, le 1er juin, aux walis «une instruction ministérielle portant parachèvement des préparatifs relatifs à la nouvelle stratégie décidée par le gouvernement, visant la mise en place d'un cadre unifié au niveau de l'ensemble des wilayas du pays, englobant les mesures relatives à la sécurité et à la sérénité publiques, à la santé, à l'hygiène et à l'aménagement des plages, outre la garantie des moyens de transport, des structures d'hébergement et de loisirs, ainsi que l'organisation d'activités culturelles et sportives, outre le lancement de campagnes d'information et de sensibilisation».

T. K.

Téhéran minimise l'effet des nouvelles sanctions promises par Washington

## Escalade des tensions entre l'Iran et les États-Unis

Engagés dans un bras de fer découlant du contentieux nucléaire, l'Iran et les États-Unis ont échangé de nouvelles invectives. Les deux pays ont beau répéter ne pas chercher la guerre, la tension ne cesse de monter avec les déclarations guerrières et la multiplication des incidents, dont des attaques contre des pétroliers d'origine inconnue et la destruction d'un drone américain par l'Iran, dans la région du Golfe, faisant craindre un embrasement. Hier, l'Iran a minimisé l'impact des nouvelles sanctions promises par Washington dans un contexte ultratendu, estimant que les États-Unis avaient déjà fait tout leur possible pour le punir économiquement. Deux jours après la destruction d'un drone américain par un missile iranien dans la région stratégique du Golfe, le président américain Donald Trump a affirmé samedi que des «sanctions supplémentaires majeures» contre l'Iran seraient annoncées mais sans préciser leur nature. Il a fait cette déclaration après avoir annulé in extremis des frappes contre des cibles iraniennes en représailles à la destruction du drone, dernier incident en date dans la région

du Golfe, qui a fait craindre un embrasement. Cheville ouvrière de la politique américaine de «pression maximale» contre l'Iran, le secrétaire d'Etat Mike Pompeo s'est rendu en Arabie saoudite, un proche allié de Washington et grand rival régional de l'Iran, avant un déplacement aux Emirats arabes unis. Il a dit avoir discuté avec les dirigeants saoudiens de «la nécessité de promouvoir la sécurité maritime dans le détroit d'Ormuz», un point de passage clé pour le commerce mondial de pétrole, situé dans la zone où l'Iran a abattu le drone américain et où des attaques ont ciblé des pétroliers ces dernières semaines. M. Pompeo avait déclaré considérer «mettre en place une coalition mondiale» face à l'Iran qu'il a accusé d'être «le plus grand Etat au monde parrainant le terrorisme». Dans une première réaction à l'annonce des sanctions, le porte-parole des Affaires étrangères iranien, Abbas Mousavi, a affirmé : «Nous ne savons vraiment pas ce que sont (ces sanctions) ni où ils veulent encore frapper davantage, mais nous estimons qu'elles n'auront aucun résultat». «Nous prenons néanmoins au sérieux

toute (nouvelle) sanction, que nous considérons comme un acte hostile conforme au terrorisme économique et à la guerre économique lancés contre notre nation», a-t-il ajouté.

### «Illégales»

Alors que l'Iran a toujours nié vouloir se doter de l'arme atomique, l'administration Trump l'accuse de chercher à l'obtenir en secret. Elle s'est ainsi retirée en mai 2018 de l'accord nucléaire censé limiter les activités sensibles de l'Iran, et considéré par les Européens, les Russes et les Chinois – toujours parties à l'accord – comme le meilleur moyen de s'assurer que l'Iran n'aura pas la bombe. Les États-Unis ont ensuite rétabli à partir d'août 2018 une série de sanctions économiques contre Téhéran dans le cadre d'une campagne de «pression maximale» contre l'Iran, accusé également de déstabiliser la région. Avant la signature de l'accord nucléaire qui a permis la levée progressive des sanctions, l'Iran avait été mis au ban des nations et son économie avait été asphyxiée par les sanctions internationales. En

annonçant «les sanctions supplémentaires majeures contre l'Iran», M. Trump a lancé : «L'Iran ne peut pas avoir d'armes nucléaires!». Allié de l'Iran, la Russie a qualifié les sanctions promises d'«illégal». Selon des sources diplomatiques, Washington a demandé la tenue hier d'une réunion à huis clos du Conseil de sécurité de l'ONU.

### L'Iran assure n'avoir subi aucun dégât des cyberattaques américaines

L'Iran a assuré hier n'avoir subi aucun dégât à la suite de cyberattaques qui auraient été lancées, selon la presse américaine, contre des systèmes de défense iranien par les États-Unis, ont rapporté des médias locaux. «Les médias s'interrogent sur la véracité de présumées cyberattaques contre l'Iran. Je dois dire que cela fait longtemps que nous faisons face au cyberterrorisme et à l'unilatéralisme des États-Unis», a déclaré hier sur Twitter le ministre des Télécommunications, Mohammad Javad Azari-Jahromi, ont ajouté les mêmes sources.

«Aucune de leurs attaques n'a réussi alors qu'ils font beaucoup d'efforts en ce sens», a-t-il affirmé. «L'an dernier, nous n'avons pas fait échouer une attaque, mais 33 millions grâce à un nouveau système de défense informatique», a précisé, en outre, le ministre iranien. Des médias américains ont rapporté samedi que les États-Unis avaient lancé des cyberattaques contre des systèmes de lancement de missiles et un réseau d'espionnage iraniens, deux jours après la destruction par Téhéran d'un drone espion américain. Selon le journal «Washington Post», une des cyberattaques a visé des ordinateurs servant à contrôler des lancements de missiles et de fusées. L'autre attaque informatique a frappé un réseau d'informations chargé de surveiller les passages de navires dans le détroit d'Ormuz. D'après le «Washington Post», ces cyberattaques, planifiées depuis plusieurs semaines, avaient été initialement proposées par les militaires américains comme riposte contre les attaques de mi-juin contre des pétroliers dans le détroit d'Ormuz.

Meriem Benchaouia



— L'Algérie s'est dotée d'une stratégie «ambitieuse» en énergies renouvelables —

# Un forum à Marseille pour une «Méditerranée durable»

■ Intervenant hier à l'ouverture du Forum de la Méditerranée qui s'est déroulé à Marseille (France), Sabri Boukadoum, ministre des Affaires étrangères, soulignant que l'espace méditerranéen représente un «axe stratégique» de la politique étrangère de l'Algérie, déploiera la stratégie nationale «ambitieuse» en matière d'énergies renouvelables, pour laquelle d'importants financements et investissements ont été consentis.

Par Lynda Naili

En ces termes, le premier diplomate du pays dira aux représentants des 10 pays du Dialogue 5+5 Méditerranée dont l'objectif est de relancer une nouvelle dynamique de coopération entre les pays de la Méditerranée occidentale, que «l'Algérie a consenti d'importants financements et investissements dans des infrastructures modernes et fiables et s'est dotée d'une stratégie ambitieuse en matière de développement des énergies renouvelables». A ce titre, lors de la première séance des travaux du Sommet des deux rives en plus de l'Allemagne et de l'Union européenne, consacrée à la thématique : «Construire ensemble une

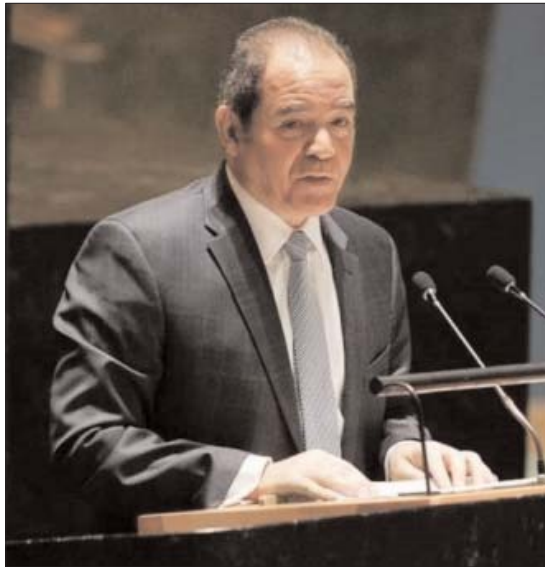


PHOTO: R.

Méditerranée durable», Boukadoum, qui a conduit la délégation algérienne aux travaux de ce Sommet des deux rives, estimera que le capital «non négligeable» sera d'un apport «utile» à la concrétisation des projets sous-régionaux portés «à bout de bras par tous les acteurs des deux rives». Néanmoins, relèvera-t-il, «il demeure évident que la réussite de ces projets est tributaire de la mobilisation de financements suffisants et d'investissements conséquents pour en assurer l'opérationnalité, ainsi que d'un suivi rigoureux et régulier grâce à la mise en place d'un mécanisme d'évaluation et de suivi». Pour ce faire, il assurera les parties prenantes de cet événement régional que l'Algérie ne ménagera «aucun effort» pour apporter sa contribution à «cette approche innovante et inclusive pour le bien de tous». Et pour cause,

argumentera-t-il, «l'Algérie, qui a toujours inscrit son appartenance à l'espace méditerranéen comme axe stratégique de sa politique étrangère et comme priorité de sa coopération internationale, ne manquera aucun effort pour apporter sa contribution à cette approche innovante et inclusive pour le bien de tous».

## 170 projets innovants présentés par la société civile retenus

Les représentants de la société civile du pourtour méditerranéen occidental venus en force à cette rencontre ont proposé plus de 170 initiatives de projets innovants et concrets pour lesquels ils ont appelé les dirigeants et les bailleurs de fonds à bâtir ensemble une Méditerranée durable. «Nous avons besoin de former toutes les générations, de dépolluer la Méditerranée, deve-

nue une grande poubelle, réhabiliter nos villes et mettre en valeur l'artisanat pour ouvrir des horizons à la jeunesse», a indiqué le chef de file du comité de pilotage des Cent personnalités qualifiées, Ouided Bouchamaoui, prix Nobel de la paix en 2015.

## Macron s'engage à sensibiliser les bailleurs de fonds

Pour sa part, le président Macron, initiateur de ce sommet méditerranéen, dans son allocution de clôture, qualifiant la Méditerranée de «rêve et un mythe», a appelé à retravailler l'histoire commune de la région et à la construction d'une nouvelle mythologie qui montre «notre héritage commun». «On doit réussir à progresser. Ces projets, nous allons les suivre en tant que gouvernements. On doit continuer sur les projets que vous avez portés», a-t-il dit en direction des membres de la société civile, affirmant qu'il comptait sur les bailleurs de fonds pour la concrétisation des projets retenus. Et de donner rendez-vous dans 6 mois pour faire «le point entre chefs d'Etat et de gouvernement afin de faire avancer les choses». A la fin des travaux, le document sur les engagements pour une nouvelle ambition en Méditerranée, signé par les MAE des dix pays, lui a été remis de manière solennelle.

## Un sommet pour une nouvelle dynamique de coopération en Méditerranée

Notons que cette rencontre formelle qui ambitionne de relancer la dynamique de coopération en Méditerranée occidentale à travers la mise en œuvre de projets concrets en faveur du développement humain, économique et durable dans la région, a été

annoncée au début comme un sommet des chefs d'Etat du pourtour de la Méditerranée occidentale, puis au final a été réduite au niveau ministériel. Pour l'instant, l'Elysée n'a fourni aucune explication sur ce changement. Outre les dix pays de deux rives de la Méditerranée, l'Union européenne, l'Allemagne, mais aussi les organisations pan-méditerranéennes et les principales organisations économiques internationales telles que la Banque mondiale (BM), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), ont pris part à cette initiative d'Emmanuel Macron. En effet, le président français qui entend développer «une politique méditerranéenne forte», a participé aux travaux de ce sommet et présidé la clôture. Selon le pays hôte, l'ensemble des réflexions et propositions d'initiatives émises sera partagé avec les dirigeants lors du sommet pour déterminer celles qui seront mises en œuvre de façon prioritaire.

L. N.

## Signature d'une charte d'exploitation des nappes souterraines Objectif : valoriser les foggaras

UNE CHARTE d'exploitation des nappes hydriques souterraines (CDN) a été signée hier à Adrar, lors d'une rencontre consacrée à la valorisation des foggaras. Organisée à l'initiative de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (Agire), de l'Agence du bassin hydrographique du Sahara (ABH-S) et de l'Observatoire des foggaras, la rencontre a regroupé les représentants de différentes institutions en rapport avec la gestion des ressources hydriques, dans le but de renforcer la gestion participative de l'exploitation des eaux souterraines de la région et de préserver le patrimoine de la foggara (système traditionnel de gestion des eaux souterraines), selon les organisateurs. Cette charte est une première à l'échelle nationale, au regard du développement qu'a connu la wilaya d'Adrar dans le domaine de l'agriculture à l'appui d'un réservoir hydrique souterrain non renouvelable, et intervient en application des recommandations de la rencontre sur la foggara tenue en avril 2015 à Adrar, a indiqué le directeur général de l'Agire, Mohamed Deramchi. Les signataires de cette Charte, au nombre de dix-neuf, s'engagent à œuvrer à «la concrétisation des objectifs arrêtés, selon un échéancier prédéfini, englobant la mise en place de commissions de recensement et de contrôle de qualité des débits d'eau, l'information et la sensibilisation».

Samah Y.

## Education

# Le HCA plaide pour un enseignement «obligatoire» de tamazight

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a souligné, hier à Alger, la nécessité d'amender la loi d'orientation sur l'éducation nationale de janvier 2008 pour supprimer l'aspect facultatif de l'enseignement de tamazight à l'école. «Le verrou qu'il faut faire sauter est l'aspect facultatif de l'enseignement de tamazight. Il faut débattre davantage de la nécessité d'amender la loi d'orientation de l'Education nationale. Cette loi doit s'adapter aux données de la Constitution de 2016 qui a élevé tamazight au rang de langue nationale et officielle», a-t-il déclaré à l'APS, en marge d'une réunion préparatoire du forum de formation des enseignants de tamazight de la wilaya d'Alger. Si El Hachemi Assad a jugé «nécessaire» de faire des propositions dans ce sens, soulignant l'importance que le HCA et le ministère de l'Education nationale se concertent sur cette question. Le SG du HCA a reconnu,

néanmoins, que «beaucoup de travail a été accompli» et que les avancées sont «visibles, notamment depuis 2014». «Il faut positiver et consolider les avancées», a-t-il ajouté, plaidant pour l'élaboration d'un plan afin de «planifier ce processus de généralisation graduelle de l'enseignement de tamazight» à travers les 27 000 établissements scolaires que compte le pays. «Une responsabilité qui incombe aux institutions de l'Etat : c'est le rôle du ministère de l'Education et du HCA», a-t-il soutenu. L'objectif est d'atteindre une «couverture nationale», selon Si El Hachemi Assad, précisant qu'actuellement l'enseignement de tamazight est introduit dans 44 wilayas sur les 48 wilayas que compte le pays. Evoquant les difficultés d'ordre pédagogique, signalées par les enseignants, le SG du HCA a affirmé que les cadres de l'Education nationale de la wilaya d'Alger ont été conviés hier à une rencontre au siège du HCA pour préparer

l'atelier de formation prévu du 7 au 10 juillet pour les enseignants de tamazight. Cet atelier «traduit l'engagement du HCA à accompagner l'effort du ministère de l'Education à suivre les enseignants sur le plan pédagogique, mais il constitue aussi l'occasion de débattre des problèmes socioprofessionnels des enseignants de tamazight», a-t-il indiqué. L'atelier, a-t-il poursuivi, sera également «l'occasion de débattre des autres difficultés, encourager la structuration des enseignants de tamazight en association et mettre en place un cadre d'échange et de débat». Un premier atelier de formation pour les enseignants de tamazight des wilayas de l'Ouest du pays a été organisé il y a quelques mois à Ain Témouchent. Un autre sera organisé prochainement pour les enseignants des wilayas de l'Est du pays, a-t-il ajouté. Intervenant lors de cette réunion préparatoire du forum de formation des enseignants de tamazight de la

wilaya d'Alger, Moussa Abbas, inspecteur central au ministère de l'Education nationale, a souligné, pour sa part, la nécessité de se doter d'un plan pour la généralisation de l'enseignement de tamazight, appelant les inspecteurs à faire des propositions dans ce sens. Abondant dans le même sens, le directeur de l'Education nationale d'Alger-Centre, Noureddine Khaldi, a estimé que l'aspect facultatif de l'enseignement de tamazight constitue le «principal obstacle» à sa généralisation, plaidant pour l'amendement de l'arrêté ministériel relatif à l'enseignement de cette langue. Le directeur de l'Education nationale d'Alger-Est, Lahbib Abidat, a mis l'accent, de son côté, sur la nécessité de sensibiliser les parents sur l'importance d'enseigner tamazight à leurs enfants et de revoir les emplois du temps pour encourager les élèves à étudier cette langue.

Hani Y.

Regards

# La corruption politique fait le lit de la corruption sociale

■ La corruption est un phénomène universel et l'Algérie n'est pas le seul pays où elle s'est installée. La généralité peut s'arrêter à cette inclusion, car la corruption qui n'est pas un corps hétérogène aux pratiques bureaucratiques, est capable de réaliser une osmose avec le corps social qui l'accepte et l'accueille en son sein, au point que pour l'en extirper, il faille bien plus que des expéditions punitives au sommet.

Par Filali H. Imène

L'incorporation de la corruption par les tissus politique, économique et social, qui est en porte-à-faux, paradoxalement avec les valeurs de la société algérienne, a été aggravée, au plus haut point, par une impunité singulièrement impudique, le silence méprisant ayant été souvent opposé aux voix de la dénonciation. Pire encore, au terme générique de corruption, correspondent des dizaines de pratiques qui ont pignon sur rue, et que le «génie populaire» avait volontiers classées dans la rubrique du système «D». «Al fassad» qui signifie corruption porte bien mieux pour nous, que son équivalent français, cette charge moralisatrice qui condamne la pratique et lui ôte toute forme de légitimité sociale, quand bien même certaines pratiques banalisées ont pu suggérer que la nécessité pouvait autoriser, quand on subit le chantage bureaucratique, de s'en libérer par la corruption. La religion condamne le corrupteur et le corrompu et les voue aux gémonies. Ainsi font les lois séculaires, qui reconnaissent dans la corruption une gangrène qui mine la cohésion sociale et instille les poisons de la haine et de la rancœur entre les enfants d'une même nation.

Ce qui se passe actuellement au niveau de la justice avec ses ballets d'accusations, de procès, d'interpellations et de décisions d'incarcération de commis de l'Etat et d'opérateurs économiques, renseigne, on ne peut mieux, au vu de la gravité du phénomène et de l'ampleur de la situation, sur la prolifération fluide



et facile de la corruption dans un corps qui lui devient favorable et propice, et qui crée en lui les conditions de sa propagation endémique.

La corruption politique qui se termine par la manipulation et la falsification des résultats des élections, et qui commence par l'achat massif, par les appareils partisans, des voix des électeurs dans les régions aux cultures tribales ou dans les quartiers dévalorisés des grandes villes, malgré son caractère conjoncturel, a contribué à installer une culture politique corruptrice qui avait besoin, pour prévaloir, de la complicité active d'un très grand nombre de personnes, qui représentent, dans l'appareil ainsi organisé, des centaines de mil-

liers de personnes. Ce qui est communément appelé : une clientèle politique qui sont autant de personnes qui iront, après les élections, demander, à bon droit ou indûment, des avantages en retour, qui un logement, qui un emploi pour lui ou pour sa progéniture, qui les deux à la fois, et cela aux dépens de toute règle de priorisation sociale et de mérite personnel.

Aux vagues d'électeurs «achevés» et de baltaguis «loués» qui défilent durant telle campagne électorale, succèdent d'autres vagues tout aussi acquises à telle autre campagne, et la gangrène de gagner, au fur et à mesure des victoires de la tricherie, le corps social à cause de l'appétit de pouvoir sans scrupules de quelques

individus qui ne croient pas aux principes démocratiques de l'alternance et du verdict des urnes. Ceci faisant cela, la rumeur et la vox populi aidant, il devient évident pour le corps social que des règles établies d'en haut, imposent de nouvelles attitudes et donc une réadaptation des pratiques sociales et économiques pour s'imposer et/ou survivre dans cette Babel de la corruption, et c'est ainsi qu'avec cynisme (qui n'est que le réalisme poussé à l'extrême), l'homme du peuple adhère à la corruption pour laquelle, afin d'apaiser sa conscience, il invente des qualificatifs nouveaux : tchippa, café, pourboire, etc. Il doit corrompre des requins de l'administration pour accéder à un avantage

auquel il n'a pas droit, il doit activer la prise en charge d'un droit, il doit obtenir une autorisation tribunaire d'un contrôle dont la résultat est laissé à la discrétion, combien subjective, d'un contrôleur indélécat, il doit s'assurer de la disponibilité d'un lit pour un parent dans un hôpital, il doit faire annuler une décision de renvoi de son fils de son travail, il doit lever un dernier obstacle humain pour l'obtention d'un crédit bancaire, etc. Tous ces écueils qui se dressent devant les besoins et les ambitions humaines contribuent à paver le chemin de la corruption et sa prolifération sociale, quand la politique et ses travers a, par ailleurs, initié et laissé faire, autant qu'elle a agi et fait agir, dans ce sens, au point de transformer le pays en grande zone de braconnage autorisé.

Mais la corruption est dite généralisée non pas parce qu'elle touche et concerne tout le monde. Bien peu de gens, relativement parlant, sont corrupteurs et corrompus, mais par sa nature agissante et l'état d'esprit dans lequel elle peut installer le corps social, et contaminer la jeunesse, dont le langage intuitif mime la réalité sociale, elle donne l'impression d'être partout et quand bien même, en tant que citoyens intègres, on s'en sent très éloignés, on n'est pas indemnes de quelque sentiment de souillure, quand on la voit (la corruption incarnée) marcher avec vous dans les rues, parler à la télévision, s'afficher partout sans vergogne... jusqu'au jour où la conscience citoyenne se réveille et réveille tout le monde.

F. H. I.

Ramadhan

## Les loisirs des Algériens partagés entre la télé et la connexion à Internet

Quelque 19,5 millions d'Algériens ont regardé la télévision et plus de 16,5 millions se sont connectés à internet, quotidiennement, durant le mois de ramadhan 2019, selon une étude d'IMMAR Media, un cabinet spécialisé dans la mesure d'audience des médias. Un total de «19,5 millions d'Algériens âgés de 15 ans et plus ont regardé la télévision au moins une fois par jour durant ce mois sacré», précise l'étude réalisée durant la première quinzaine du mois de Ramadhan, sur un échantillon de 4 459 individus représentant une population de près de 28,5 millions d'hommes et de femmes âgés de 15 ans et plus, résidant dans les milieux urbains et ruraux répartis sur tout le territoire national. L'étude relève, en outre, que «16,5 millions d'Algériens se sont connectés, au moins une fois par jour, à internet, dont 15,5 millions aux réseaux sociaux», ajoutant que «2,5 millions d'Algériens sont des auditeurs quotidiens de la radio et 1,4 million des lecteurs de presse». Concernant le taux de pénétration journalière moyenne

des différents médias par sexe, 74% des femmes regardent la télévision (63% des hommes), 55% se connectent à internet (61% des hommes), 52% fréquentent les réseaux sociaux (57% des hommes), 6% écoutent la radio (11% des hommes) et 2% lisent la presse (8% des hommes), note l'étude. IMMAR relève, par ailleurs, une fréquentation des médias «assez particulière» chez certaines catégories d'âge, notamment les jeunes âgés de moins de 24 ans «qui sont largement plus nombreux à recourir aux médias digitaux

qu'aux médias classiques», estimant que ce cible enregistre la fréquentation quotidienne d'Internet «la plus élevée atteignant 79%» et qui est «boostée» principalement par les réseaux sociaux qui connaissent une «audience quotidienne de 77%». Quant aux autres médias (TV, radio et presse), cette cible enregistre le taux de fréquentation «le moins important» comparée aux autres tranches d'âge.

Selon l'étude, l'audience des médias est «fortement» corrélée avec l'âge, «plus on avance dans l'âge et plus la fréquenta-

tion de la TV augmente alors que celle d'internet baisse», alors que la presse enregistre son taux de pénétration «le plus élevé chez les 55 ans et plus et la radio chez la cible 35-44 ans». L'étude d'IMMAR est une enquête téléphonique, réalisée sur un échantillon cumulé de 4 459 individus, représentant une population de plus de 28 447 987 d'hommes et de femmes âgés de 15 ans et plus, interviewés sur leurs consommations médiatiques de la veille.

Sami Y.

Ministère de l'Education nationale

### Concours national de recrutement dans certains corps spécifiques

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a annoncé, avant-hier l'ouverture d'un concours national sur épreuves pour l'accès à certains corps spécifiques, au titre de l'année 2019, lit-on sur le site officiel du ministère. Un total de 4 286 postes sont à pourvoir à travers ce concours dont la date de l'examen écrit est fixée au 16 juillet prochain, indique le même source, précisant qu'il s'agit de 61 postes d'intendants, 299 postes de sous-intendants, 1 828 postes pour le grades de superviseur de l'Education, 523 postes pour le grade de conseiller de l'orientation et de la guidance scolaire et professionnelle, 301 postes pour le grade d'attaché principal de laboratoire et 1 274 postes pour le grade d'attaché de laboratoire. Les pré-inscriptions s'effectueront à travers le site de l'Office national des examens et concours (Onec) <http://concours.onec.dz>, à partir duquel les concernés retireront les fiches d'informations, selon le spécimen en vigueur et prendront connaissance des date et lieu de dépôt du dossier administratif.

Sérine N.



Symposium de l'AIG

# Sonatrach compte renforcer sa position dans le marché mondial

■ Sonatrach compte renforcer sa position dans le marché mondial, notamment en ce qui concerne la commercialisation du gaz naturel et du GNL, a indiqué à Oran un responsable du groupe.

Par Mahi O.

**D**jamel Belhareche a fait savoir, dans une communication inaugurant les travaux du 6e symposium de l'Association algérienne du gaz (AIG), intitulée «Le rôle de Sonatrach dans un environnement gazier reconfiguré», que ce groupe déploie depuis trois années de grands efforts dans la diversification des débouchés dans le cadre de l'exportation du gaz naturel et du GNL. Selon le conférencier, Sonatrach compte consolider sa présence dans de nombreux pays européens, à l'exemple de la péninsule Ibérique, mais aussi renforcer sa réactivité face à la volatilité du marché mondial, en concluant de nombreux contrats de partenariat, en plus de prospections du marché asiatique. «Sonatrach a toujours su relever les challenges et s'inscrire avec succès dans les évolutions des marchés, sachant que l'environnement actuel offre de nouvelles opportunités et de nouveaux défis», a-t-il déclaré. Sonatrach possède de nombreux atouts pour relever et réussir ces challenges, notamment des réserves de gaz de 4 300 milliards de



mètres cubes, soit une production de 47 ans au rythme actuel de production, en plus d'une réserve importante en gaz non conventionnel, a-t-il soutenu. En outre, la compagnie pétrolière

algérienne dispose d'une flotte importante de transport du GNL, à savoir une capacité d'un million de mètres cubes, a ajouté le responsable. «L'expertise importante de Sonatrach sur l'amont et

l'aval de la production du gaz et la qualité de ses relations avec ses partenaires permet de relever tous les défis dans le marché mondial en pleine mutation depuis quelques années», a affir-

mé cet expert, signalant l'augmentation de la capacité de production de GNL de l'Australie, de la Russie et des Etats-Unis. Cependant, «aucun modèle commercial ne s'est réellement imposé dans le marché du gaz», a-t-il fait remarquer. Dans une communication intitulée «L'Algérie, un potentiel gazier de classe mondiale», un expert d'Alnaft, Mahmoud Djidjeli, a dressé un état des lieux satisfaisant de la production gazière en Algérie avec, notamment, 124 milliards de mètres cubes par an et un potentiel de gaz non conventionnel de 871 TCF. L'Algérie se classe également à la 11<sup>e</sup> place mondiale en matière de réserves et la 10<sup>e</sup> en matière de production de gaz. Elle possède également trois gazoducs internationaux et 123 centres de traitement. Plusieurs projets sont en cours de réalisation en matière de gaz naturel ou non conventionnel au niveau de plusieurs sites du sud du pays, notamment à Rhourd Nouss, Gassi Touil, Hassi Bekine, Illizi, In Amenas et Timimoun, ainsi que d'autres d'exploration du gaz en offshore dans une superficie de 150 000 km<sup>2</sup>, ce qui est prometteur, selon l'expert, qui a annoncé que l'Algérie pourra produire du gaz non conventionnel à partir de 2030. Le sixième symposium de l'Association algérienne de l'Industrie du gaz (AIG) de deux jours, organisé sous le thème «Le gaz naturel au centre de la diversification énergétique», s'est ouvert dimanche soir à Oran, en présence du ministre de l'Energie, Mohamed Arkab et de 700 participants.

M. O./APS

Pétrole

## Le Brent à plus de 65 dollars à Londres

**L**es prix du pétrole ont progressé légèrement hier en cours d'échanges européens, continuant d'être soutenus par les tensions dans le Golfe alors que les Etats-Unis s'apprêtent à annoncer de nouvelles sanctions contre l'Iran. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 65,27 dollars à Londres, en hausse de 7 cents par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance gagnait 42 cents à 57,85 dollars. De nouvelles mesures de rétorsion contre l'Iran ont été annoncées par Donald Trump samedi. «Nous mettons en place des sanctions supplémentaires majeures contre l'Iran lundi (hier)», avait-il tweeté. «L'Iran ne peut pas avoir d'armes nucléaires!». Les Etats-Unis ont déjà mis en place des sanctions contre les importateurs

de pétrole iranien, mais les analystes de JBC Energy, qui estiment que l'Iran exporte encore «800 000 barils de pétrole par jour en juin», se demandaient hier matin si Washington pourrait chercher un moyen de réduire encore la manne pétrolière de Téhéran. Mais même si le pétrole n'est pas directement visé par cette nouvelle salve de sanctions, leur annonce «attise les craintes du marché que ces tensions géopolitiques finissent par plomber l'offre de pétrole», a commenté Han Tan, analyste. Les relations irano-américaines sont de plus en plus crispées. La semaine dernière, l'Iran a abattu un drone américain qui aurait violé son espace aérien, selon Téhéran. Washington affirme pour sa part qu'il a été abattu dans l'espace aérien international. L'Iran pourrait notamment empêcher le passage des pétroliers dans le détroit d'Ormuz,

au large de ses côtes, par lequel passe l'essentiel du brut extrait en Arabie saoudite et chez plusieurs autres grands producteurs de la région. Si ces tensions font grimper les prix, «elles pourraient empoisonner l'atmosphère déjà peu respirable lors de la prochaine réunion de l'Opep la semaine prochaine», ont noté les analystes. Les ministres de l'Energie des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs partenaires, dont la Russie, se retrouveront à Vienne pour décider de renouveler ou non leur accord pour limiter leur production après la fin du premier semestre. Lors de la dernière réunion, les désaccords entre l'Iran et l'Arabie saoudite avaient rendu les négociations difficiles, même si la plupart des analystes s'attendent cette fois-ci à un renouvellement de l'accord.

Salem K.

Changes

## L'euro en hausse face au dollar

**L**euro demeurait en hausse face au dollar hier, dans un marché toujours attentif aux dossiers commerciaux et géopolitiques, en attendant le sommet du G20 vendredi. Vers 06h18 GMT, l'euro s'échangeait à 1,1389 dollar au lieu de 1,1369 vendredi soir. L'euro était vigoureux «en raison du mouvement de vente du dollar», encouragé par la perspective d'une baisse des taux aux Etats-Unis, a déclaré Masakazu Satou, analyste pour Gaiame Online. Pour autant, les fondamentaux en zone euro, où les économies sont à la peine, restent inchangés, a-t-il ajouté. «On s'attend à ce que les acteurs du marché s'abstiennent d'investir avant le sommet du G20, en se concentrant principalement sur les négociations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine», a-t-il encore dit. Le président améri-

cain Donald Trump est censé rencontrer son homologue chinois Xi Jinping, lors du sommet du G20 qui s'ouvrira vendredi au Japon, laissant espérer une relance des négociations commerciales actuellement au point mort. La devise européenne connaît un regain de vigueur face au dollar depuis que la Réserve fédérale américaine (Fed) a indiqué la semaine passée être prête à soutenir l'économie américaine. En filigrane, cela signifie que l'institution est disposée à baisser ses taux d'intérêt pour stimuler l'économie, une mesure qui a pour effet de rendre le dollar moins rémunérateur, et donc moins attractif pour les investisseurs. Le marché gardait également un œil sur la géopolitique, en raison des tensions entre Washington et Téhéran. Les Etats-Unis s'apprêtent à annoncer hier de nouvelles

sanctions «majeures» contre l'Iran alors que la tension croissante entre les deux pays, nourrie d'incidents et d'invectives guerrières, fait craindre un embrasement. Vers 06h18 GMT, le yen était plutôt stable face au billet vert à 107,38 yens pour un dollar, et baissait légèrement face à l'euro, à 122,30 yens pour un euro. La devise britannique s'appréciait face au billet vert à 1,2765 dollar pour une livre, mais évoluait stable face à l'euro à 0,8922 pence pour un euro. Le franc suisse s'appréciait face au dollar, à 0,9769 franc suisse pour un dollar, et baissait face à la monnaie européenne, à 1,1127 franc suisse pour un euro. La monnaie chinoise perdait du terrain face au billet vert : elle valait 6,8711 yuans pour un dollar, contre 6,8685 yuans vendredi à 15h30 GMT.

Agences

## Bourse de Tokyo Le Nikkei ouvre en baisse sur fond de tensions géopolitiques

La Bourse de Tokyo a ouvert en repli hier, affaiblie par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient alors que le ton ne cesse de monter entre l'Iran et les Etats-Unis et une certaine fébrilité sur le commerce avant le G20 d'Osaka. Dans les premières minutes des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes cédait 0,13% (-27,17 points) à 21 231,47 points, et l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau perdait 0,18% (-2,75 points) à 1 543,15 points. Du côté des devises, le dollar montait à 107,33 yens, contre 107,20 yens vendredi à la clôture de la place tokyoïte, et l'euro grimpeait à 122,19 yens, contre 121,00 yens.

R. E.

## Ain Defla

# Plus de 90% des opérations de développement au profit des communes lancés

■ Plus de 90 % des opérations de développement dont ont bénéficié les communes de la wilaya de Ain Defla ont été lancés, a indiqué le wali, Benyoucef Aziz, signalant que les opérations non encore lancées en sont au stade «des dernières procédures».

Par Anissa H.

« Plus de 90 % des opérations de développement (se rapportant à divers domaines) dont ont bénéficié les communes de la wilaya de Ain Defla ont été lancés, les opérations non encore lancées en sont au stade des dernières procédures à l'image notamment de la désignation de l'entreprise réalisatrice du projet ainsi que des démarches inhérentes aux annonces sur la presse nationale », a précisé M. Benyoucef qui intervenait à l'occasion de la tenue de la session d'été de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Faisant remarquer que

les élus locaux doivent prendre en ligne de compte la sensibilité de certains projets et leur caractère «prioritaire», le wali a battu en brèche le prétexte financier auquel certains recourent pour justifier le non lancement de certains projets. «Si nous avons consommé 10 milliards de dinars en 2018, nous nous devons, cette année, de consommer 13 milliards de dinars d'ici la fin de l'année», a observé le wali, précisant que s'agissant de cette dernière enveloppe, seuls 3,5 milliards de dinars ont été consommés à ce jour, soit 27 % de l'enveloppe totale allouée. Le chef de l'exécutif a fait remarquer qu'à l'enveloppe financière dont



PH. > D. R.

dispose la wilaya (13 milliards de dinars) est venue s'ajouter une autre enveloppe dotée, elle, de 10 milliards de dinars représentant la contribution du Fonds commun des collectivités locales (FCCL) dont la mission principale consiste en la concrétisation de la solidarité financière inter-collectivités locale. «Il est clair que la mobilisation de ces fonds ne pourra que dynamiser

l'opération de développement à l'échelle de la wilaya et des résultats palpables seront constater sur le terrain à mesure que le temps passe», a-t-il observé. Le wali s'est toutefois étonné que la commune de Ain Bouyahia soit la seule (sur un total de 36 communes) à n'avoir pas consommé ne serait-ce qu'un seul dinar du budget qui lui a été alloué que ce soit celui se rapportant au

plan communal de développement (PCD) ou au plan sectoriel de développement (PSD), imputant cet état de fait aux tiraillements et à la guerre de leadership au sein de l'Assemblée. «A cause de différends entre les élus, les citoyens de la commune de Ain Bouyahia se voient privés de certaines opérations de développement dont la concrétisation aurait, à coup sûr, permis l'amélioration de leurs conditions de vie», s'est-il désolé. Evoquant les habitations anarchiques, il a soutenu que ce volet était du ressort des présidents d'APC, affirmant avoir été informé d'un responsable d'une APC qui «encouragerait la construction de ce genre d'habitations». «Les investigations vont bon train pour prouver la véracité des faits qui lui sont reprochés et dans le cas où ces derniers se confirment, je déposerai plainte au niveau de la juridiction compétente», a menacé le wali.

A. H. / APS

## Béchar Vers la délocalisation du projet d'un méga-complexe touristique

Le projet d'un méga-complexe touristique, prévu initialement au nord de la ville de Béchar, va être délocalisé vers une autre région du Nord du pays, a-t-on appris auprès du promoteur de ce projet. «Nous sommes en train d'effectuer les procédures administratives et techniques pour la délocalisation de notre projet vers une région du nord du pays et ce à cause des retards de plus de six mois mis par l'administration locale pour nous délivrer le permis de construire», a précisé M. Mourad Touati. «Initialement les travaux de ce projet devaient être lancés en début de février 2019, mais les retards constatés dans la délivrance du permis de construire, nous ont incité à penser à la délocalisation de ce projet d'un coût global de 800 millions DA et devant générer aussi la création de 450 emplois permanents», a-t-il ajouté. A la direction locale du secteur de la Construction et de l'Urbanisme, la première responsable, M<sup>me</sup> Hafida Barbaoui, affirme que «le dossier de demande de permis de

construire de ce projet, et après l'aval donné par l'ensemble des secteurs concernés, a été déposé à la wilaya pour signature par le premier responsable de cette institution locale». «A cause des retards accumulés dans la délivrance de ce document officiel, nous avons payé des pénalités très importantes à la société étrangère qui devait nous réaliser ce projet», soutient M. Touati qui regrette amèrement la délocalisation de son projet de Béchar vers une région du Nord du pays où, dit-il, «des facilités ont été accordées pour sa réalisation». «Ce projet, qui devait être réalisé sur une assiette foncière globale de 24 hectares, acquise auprès des domaines de l'Etat et qui a reçu l'aval des autorités locales et des instances chargées de la promotion et du développement de l'investissement, devait être concrétisé en deux phases, dont la première concernait son parc aquatique (55 786 m<sup>2</sup> avec équipements de traitement et d'épuration des eaux), dont la réception était prévue en ce mois de juin»,

selon le promoteur. Des espaces de jeux aquatiques, à savoir six pour les enfants et cinq pour les adultes, étaient prévus au titre de ce méga projet, en plus d'un bloc administratif à deux étages sur une surface de 550 m<sup>2</sup>, un bloc d'accueil également à deux étages ayant une surface bâtie aussi de 550 m<sup>2</sup>, ainsi que deux restaurants de plus de 400 couverts chacun dont un dit «restaurant à thème» et d'un parking de plus de 620 automobiles, a-t-il expliqué. Un parc d'attraction, dont le manque est à souligner, était aussi prévu dans le cadre de ce projet. Cette installation, qui devait s'étaler sur une surface globale de 90 100 m<sup>2</sup>, est dotée, selon sa fiche technique, d'un grand nombre de commodités modernes, d'espaces et lieux de loisirs proposant diverses activités. Le projet prévoyait aussi la construction d'un hôtel de 120 chambres totalisant 240 lits, selon sa fiche technique.

Nabila T.

## Saïda Relogement de plus de 120 familles

QUELQUE 129 familles résidant dans du vieux bâti de la ville de Saïda ont été relogées dimanche dans de nouveaux logements disposant des conditions de vie décente, a-t-on appris de la cellule d'information du cabinet du wali. Ces familles issues du site de la ferme des gazelles à hai Dahr Echikh de Saïda ont été relogées dans la nouvelle cité «moudjahid Makhlouf Bendida». Parallèlement à cette opération, les habitations précaires ont été démolies pour ne pas être exploitées par d'autres personnes, a-t-on indiqué. Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de cette opération inscrite dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP). Pour rappel, depuis mai dernier, 417 familles résidant au vieux bâti au même site ont été relogées. Les services de la daïra de Saïda recensent, depuis le début de l'année dernière et jusqu'à ce jour, plus de 1 400 familles relogées du chef-lieu de wilaya.

R. R.

## Adrar

### 310 000 qx de blé dur déjà moissonnés

Une moisson de 310 000 qx de blé dur a été jusqu'ici réalisée à travers la wilaya d'Adrar, a-t-on appris dimanche de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) d'Adrar. De cette moisson, 250 000 qx de blé ont été récoltés dans les périmètres agricoles de la partie sud de la wilaya, selon le directeur de la CCLS qui précise que 24 000 QX seront destinées aux semences et dont 7 000 qx ont été d'ore et déjà sélectionnés pour être attribués aux céréaliculteurs dès la mi-juillet prochain. Une moisson de 60 000 qx de blé dur a été réalisée jusqu'ici, dans le nord de la wilaya, plus précisément dans la wilaya déléguée de Timimoune, notamment au niveau de l'exploitation agricole relevant d'une coopérative spé-

cialisée dans la production et la commercialisation de céréales, qui a ensilé une partie de sa récolte et acheminera le reste à la station de sélection des semences au chef lieu de wilaya, a ajouté Mokhtar Hamdani. Dans le but d'assurer la réussite de cette campagne moisson-battage, a ajouté Mokhtar Hamdani. Dans le même secteur privé, ainsi que de 27 camions de 20 et 10 tonnes de charge pour le transport de la récolte vers les points d'ensilage. Du fait de l'éloignement des exploitations des points des silos de la CCLS, cette der-

nière a prévu la mise en place de points d'ensilage provisoires à proximité des exploitations en vue de faciliter l'entreposage de la récolte avant son acheminement vers les entrepôts de la coopérative ou hors-wilaya, en cas de saturation des capacités locales. Cette production est le fruit des efforts de 170 céréaliculteurs inscrits cette saison, selon la CCLS qui relève un rendement moyen de 40 qx/ha, avec un pic de 80 QX/ha dans certaines exploitations de la région de Tissabit (nord d'Adrar). La filière céréalière a connu aussi, cette année, une amélioration de la «qualité» des céréales, selon M. Hamdani qui a lié cette amélioration à la disponibilité des semences à temps, le respect de l'itinéraire technique des cultures

céréalières, l'irrigation régulière, et le respect des normes et règles préventives en matière d'utilisation des fertilisants. La campagne moisson-battage, qui se poursuit dans la wilaya d'Adrar, a touché jusqu'ici 98% des surfaces céréalières de la partie sud de la wilaya et 30% de celles localisées au nord de la wilaya, un écart justifié par les conditions climatiques nécessaires à la maturation des cultures. Les services de la CCLS tablent, pour l'actuelle campagne de moisson-battage, sur la réalisation d'une production globale de 560 000 qx de blé dur, en nette hausse par rapport à la saison précédente où avait été engrangée une moisson de 340 000 qx de cette variété céréalière.

F. Y.



Mauritanie/présidentielle

# Majorité absolue pour El-Ghazouani

■ Le candidat du parti au pouvoir à l'élection présidentielle organisée samedi en Mauritanie, Mohamed Cheikh El-Ghazouani, a obtenu la majorité absolue avec 51,5% des suffrages sur la base de 96% des bureaux et la participation s'élevait à plus de 62%, selon des chiffres publiés dimanche par la Commission électorale nationale indépendante (Céni).



Par Amel O.

**M.** Ghazouani a obtenu 51,5% des voix sur la base de 3 729 bureaux de vote sur 3 861, soit environ 96,5% des bureaux,

selon ces chiffres affichés sur l'écran de la Céni à la mi-journée à Nouakchott. Il est suivi des opposants Biram Ould Dah Ould Abeid (18,58%) et Mohamed Ould Boubacar (17,82%), selon ces mêmes résultats. La participation a atteint 62,68%, selon la

même source. M. Ghazouani, qui avait cinq rivaux, s'était déjà proclamé vainqueur au premier tour du scrutin présidentiel, dans une déclaration dimanche avant l'aube. «Notre candidat passera haut la main au premier tour», avait assuré son porte-parole, Sidi

Ould Domane samedi avant la fermeture des bureaux. Des médias citant une source de la CENI, avait rapporté plus tôt, qu'El-Ghazouani, avait remporté la présidence mauritanienne en recueillant 51,9 % des voix exprimées après le dépouillement de

93% des bulletins de vote. Quelque 1,5 million d'électeurs étaient appelés samedi à élire le successeur du président Mohamed Ould Abdel Aziz, qui ne pouvait se représenter après deux mandats. Aucun des cinq rivaux de M. Ghazouani n'a réagi dans l'immédiat à cette annonce, mais quatre d'entre eux, dont MM. Ould Boubacar et Ould Abeid, ont dénoncé lors d'une rencontre samedi des «irrégularités» et «l'expulsion de leurs représentants de certains bureaux de vote». Les bureaux de vote ont été fermés samedi à 19h pour laisser place aux opérations de dépouillement et de décompte des bulletins, après l'élection présidentielle qui s'est déroulée sans incidents majeurs, selon les observateurs. Des résultats partiels du scrutin ont déjà commencé à parvenir à la Céni. Mais, les résultats provisoires étaient attendus dans la semaine. Plus de 1,5 million de mauritaniens étaient appelés à élire le successeur du président Mohamed Ould Abdel Aziz, parmi six candidats en lice.

A. O./APS

Libye

## L'arrêt de la production de pétrole aggravera le conflit

**L**a Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) a mis en garde contre tout arrêt de la production de pétrole, dont les revenus sont essentiels pour la Libye plongée dans la crise, après des appels en ce sens du président du Parlement. «La NOC est profondément préoccupée par les récents appels à l'arrêt de la production de pétrole. La production devrait continuer

parce qu'elle est la principale source de revenu national dont dépend le peuple libyen», a indiqué l'entreprise dans un communiqué. «Toute perturbation déléguée des activités du secteur pétrolier aura de graves conséquences sur les sources nationales de revenus, risquant de mettre la NOC en position de violation de ses obligations contractuelles et de diviser encore

davantage le pays», a mis en garde la compagnie. La manne pétrolière doit «rester à l'abri de tout conflit politique», a ajouté la NOC. Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est plongée dans une succession de crises politiques et de conflits. Le 4 avril, le maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'est du pays soutenu par un gouvernement parallèle, a lancé

une offensive contre la capitale Tripoli, siège du Gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par la communauté internationale. Les forces du maréchal Haftar occupent des installations pétrolières, dont certaines sont situées dans la région du «Croissant pétrolier» (nord-est) d'où est exportée la majorité du pétrole libyen. M. Haftar dispose en outre d'une «compagnie

nationale» de pétrole parallèle. Soutien de M. Haftar, le président du Parlement Aguila Saleh avait estimé la semaine dernière qu'il fallait arrêter la production dans les champs contrôlés par le maréchal, affirmant que leurs revenus, gérés par la NOC, sont utilisés par le GNA pour financer des forces anti-Haftar. La NOC a à plusieurs reprises insisté sur sa neutralité, refusant d'être prise à partie. Début juin, le patron de l'entreprise avait fait état de tentatives de la compagnie parallèle de M. Haftar de vendre du pétrole à «des prix moins chers que le marché». Entre 2017 et 2018, les autorités parallèles de l'est du pays avaient déjà essayé de vendre du brut moins cher sans passer par Tripoli. Mais la communauté internationale, et en particulier Washington, qui ne reconnaissent que la NOC basée à Tripoli, avaient fait échouer ces tentatives. «Les tentatives d'exportation illégale de pétrole (...) devraient être dénoncées et condamnées», a affirmé la NOC, estimant qu'elles «découragent de nouveaux investissements potentiels et mettent en péril l'avenir de la Libye». La Libye dispose des réserves de pétrole les plus abondantes d'Afrique et compte essentiellement sur ses ressources énergétiques pour relancer son économie aujourd'hui fragilisée par les conflits.

Farid M.

Sahara occidental

## L'enjeu des droits de l'Homme, thèse de doctorat à Alger

«**L**es droits de l'homme comme enjeu des relations internationales-cas du Sahara occidental» est le thème d'une thèse de doctorat présentée dimanche à la faculté des sciences politiques de l'Université d'Alger 3, avec comme problématique l'exercice du droit à l'autodétermination pour la résolution du conflit du Sahara occidental. Le droit à l'auto-détermination étant l'un des droits de l'homme figurant dans la catégorie de la troisième génération des droits de l'homme reconnue par les Nations unies dans la Charte des droits de l'Homme est pour le doctorant, Djallal Benabdoun, suffisant pour réclamer le droit des Sahraouis à l'indépendance. «Le droit à l'autodétermination est la norme impérative. C'est un droit opposable à tous», a plaidé le doctorant. «Le droit à l'auto-détermination a donné lieu, d'ailleurs, dans l'histoire à plus de 80 % des pays ayant connu la colonisation à l'indépendance, et ce, à travers les différents continents», soutient-il. «Le Maroc qui mesure

l'importance et le poids de cet argument a de tout temps tenté de manipuler l'opinion internationale, en brandissant tantôt le principe de "l'ingérence étrangère et tantôt la souveraineté territoriale", fait remarquer en outre le doctorant. Soutenu par ses alliés, le Maroc, relève l'auteur de la thèse, a entravé en 2013 l'initiative de l'ancien envoyé spécial des Nations unies pour le Sahara occidental, James Baker, d'élargir les prérogatives de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental). «L'un des alliés du Maroc avait menacé de recourir au veto pour faire tomber à l'eau ladite initiative», dira-t-il. Le droit à l'autodétermination n'est toutefois pas mis en avant -du moins jusqu'ici- par les autres Missions intervenant au Sahara occidental. «Sur les 14 opérations de maintien de la paix (OMP), il n'y que cinq qui s'intéressent au respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui», relève en outre M. Benabdoun, insistant sur le fait que c'est le

Maroc qui se trouve à chaque fois derrière la manipulation de l'opinion internationale. «Pour gagner du temps qui constitue désormais le plus grand allié du Maroc, ce dernier crée d'autres concepts à l'image du "compromis", souligne-t-il. «Le droit à autodétermination n'est pas le seul droit qui est bafoué dans le cas du Sahara occidental. De nombreux droits de l'homme figurant dans les autres catégories ne sont pas tenus en compte», conclut le doctorant, affirmant que «la nouvelle génération de Sahraouis ne va pas se laisser faire à l'avenir». Le chercheur a abordé, également, au cours de son exposé la genèse de la question sahraouie, en passant en revue les différentes étapes caractérisant désormais la dernière colonie en Afrique. «Le silence de l'ancien colonisateur du Sahara occidental, l'Espagne en l'occurrence, suscite moult interrogations», a déploré le chercheur.

R. M.



## Turquie

# Procès des figures de proue des manifestations anti-Erdogan de 2013

Le procès de plusieurs figures de la société civile turque, dont le philanthrope Osman Kavala, s'est ouvert hier sous l'accusation, jugée fallacieuse par leurs défenseurs, d'avoir tenté de «renverser le gouvernement» de Recep Tayyip Erdogan lors d'un vaste mouvement de contestation en 2013.



PH. A. D. R.

Rosa C.

La première audience du procès s'est tenue sous haute sécurité à prison de Silivri à la lisière d'Istanbul, selon une correspondante de l'AFP sur place. Les 16 accusés risquent la prison à vie dans cette affaire qui suscite l'in-

quiétude des défenseurs des droits humains qui dénoncent une «chasse aux sorcières» et soutiennent qu'il n'existe «pas l'ombre d'une preuve» pour appuyer l'accusation. Parmi les personnes jugées figure l'homme d'affaires et philanthrope

Osman Kavala, dont l'incarcération depuis plus de 600 jours est devenue le symbole de la répression contre la société civile en Turquie, en particulier depuis une tentative de putsch en 2016. M. Kavala, une figure connue et respectée dans les cercles intellectuels en Europe, est accusé d'avoir financé les gigantesques manifestations contre M. Erdogan en 2013, connues sous le nom de «mouvement de Gezi». Lors de l'audience, il a rejeté «des allégations irrationnelles dénuées de preuves». «Je n'ai jamais été, de ma vie, partisan du changement de gouvernements qu'à travers des élections libres», a-t-il ajouté. Le mouvement Gezi a commencé avec un sit-in de militants écologistes pour défendre le parc de Gezi, l'un des rares espaces verts au cœur d'Istanbul. Après une répression brutale, il s'est transformé en mouvement plus global contre M. Erdogan, qui était alors Premier ministre. Le procès s'est ouvert au lendemain d'une cuisante défaite du parti de M. Erdogan aux élections

municipales d'Istanbul, remportées par l'opposition. La répression contre les sympathisants de Gezi a connu un regain d'intensité à l'automne 2018, soit plus de cinq ans après les manifestations, avec l'arrestation de plusieurs universitaires et figures de la société civile proches de M. Kavala. La Turquie est régulièrement pointée du doigt par les organisations de défense des droits humains qui s'inquiètent de la dégradation de l'état de droit ces dernières années. Dans son acte d'accusation de 657 pages, le procureur présente le mouvement de Gezi comme une opération pilotée de l'étranger pour nuire à la Turquie. «Rien de tout cela n'est arrivé par coïncidence (...) Il y avait un soutien de l'étranger dans le cadre d'une opération visant à mettre la République de Turquie à genoux», peut-on ainsi lire dans ce document aux accents complotistes. Pour Andrew Gardner, chercheur d'Amnesty International en Turquie, l'acte d'accusation «ne comporte pas l'ombre d'une preuve attestant

que (les accusés) étaient impliqués dans une quelconque activité criminelle, encore moins qu'ils ont conspiré pour renverser le gouvernement». «Au lieu de cela, il s'efforce d'une manière absurde de présenter des activités associatives banales comme des crimes», ajoute M. Gardner, dénonçant une «chasse aux sorcières». Parmi les éléments de l'accusation, figure une carte de la répartition des abeilles sur le territoire turc, trouvée dans le téléphone de M. Kavala. Le document est présenté comme une preuve que le mécène entendait redessiner les frontières du pays. Six des 16 accusés seront jugés par contumace, ayant fui le pays. C'est le cas par exemple du comédien Mehmet Ali Alabora et du journaliste d'opposition Can Dündar. En ce qui concerne M. Alabora, l'accusation relève qu'il a joué dans une pièce de théâtre mettant en scène une révolte contre le dirigeant d'un pays fictif. Mais le personnage central de cette affaire, celui contre qui M. Erdogan concentre ses attaques, est M. Kavala. Accusant M. Kavala de «financer les terroristes», le président turc a plusieurs fois comparé l'homme d'affaires au milliardaire et philanthrope américain d'origine hongroise George Soros, bête noire des dirigeants autoritaires de plusieurs pays. La fondation Open Society de M. Soros, qui a cessé toute activité en Turquie l'an dernier, a qualifié le procès de «simulacre politique» dont le but est de «réduire au silence toute voix critique en Turquie». «Le fait qu'ils soient maintenant en procès, risquant potentiellement la prison à vie, c'est une tragédie», a déclaré le président de la fondation, Patrick Gaspard, dans un communiqué.

R. C.



## Impuissance Municipale

Par Fouzia Mahmoudi

Fin mars Recep Tayyip Erdogan avait, une fois encore, abusé de son pouvoir présidentiel pour faire invalider les résultats des élections municipales d'Istanbul. La petite victoire du candidat de l'opposition face au candidat du parti présidentiel islamoc-conservateur AKP n'ayant en effet pas été digérée par le président turc. Un nouveau scrutin avait alors été organisé dimanche pour permettre au candidat d'Erdogan de «corriger le tir». Mais au grand désarroi du dirigeant turc c'est le candidat de l'opposition Ekrem Imamoglu qui a une fois encore remporté l'élection, mais cette fois-ci avec une large avance. Le candidat de l'opposition a affirmé dimanche après sa victoire aux municipales d'Istanbul qu'il souhaitait «travailler en harmonie» avec le président Recep Tayyip Erdogan. Dans une allocution après la publication des premiers résultats le donnant vainqueur, Imamoglu l'a invité à travailler ensemble pour servir Istanbul. «M. le président, je suis prêt à travailler en harmonie avec vous», a-t-il ajouté. Le candidat du président turc, Binali Yildirim, a reconnu dimanche sa défaite aux élections municipales d'Istanbul après la publication des premiers résultats. Quasiment inconnu il y a seulement quelques mois, Ekrem Imamoglu s'est imposé comme le champion d'une opposition longtemps incapable d'entamer l'armure du président Recep Tayyip Erdogan. En remportant d'une courte tête l'élection municipale à Istanbul le 31 mars, un vote annulé depuis dans des conditions controversées, cet homme âgé de 49 ans a mis fin au mythe de l'invincibilité dans les urnes du parti présidentiel, l'AKP. Avec la large victoire enregistrée lors du nouveau scrutin dimanche, Imamoglu s'impose aux yeux des observateurs comme l'étoile montante de la politique turque, capable de défier le chef de l'État lors de la prochaine présidentielle, prévue en 2023. Diriger la mairie d'Istanbul, capitale économique et démographique de la Turquie, permettra à Ekrem Imamoglu d'affirmer sa stature politique. C'est ce même mandat d'édile d'Istanbul (1994-1998) qui a permis à Recep Tayyip Erdogan de s'imposer sur la scène nationale. Il avait promis après l'invalidation des résultats du premier scrutin du 31 mars dernier, une «révolution» démocratique pour récupérer par les urnes le mandat de maire dont il avait été déchu, décrivant la bataille pour la mairie d'Istanbul comme un combat pour la démocratie en Turquie. Selon les résultats publiés par l'agence étatique Anadolu après le dépouillement de plus de 97 % des bulletins de vote, Ekrem Imamoglu a obtenu 53,86 % des voix, contre 45,23 % pour Binali Yildirim. Le président turc Recep Tayyip Erdogan a félicité dimanche Imamoglu, signalant qu'il acceptait le résultat de l'élection après avoir obtenu l'annulation d'un premier scrutin qui s'était tenu fin mars. Reste à voir quel impact aura cette victoire d'importance sur la scène politique turque et surtout auprès des électeurs qui voient désormais qu'il est possible de voter avec succès pour d'autres candidats que ceux de l'AKP qui vampirise la vie publique turque depuis plus d'un quart de siècle. F. M.

## Grande-Bretagne

## La banque Lloyds gèle des comptes pour lutter contre le blanchiment

Le groupe bancaire britannique Lloyds a indiqué lundi avoir gelé des comptes dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, confirmant une information du «Financial Times» qui évoque la suspension de 8 000 comptes basés dans l'île de Jersey. La banque explique avoir dû geler des comptes de clients expatriés après n'être pas parvenue à obtenir certaines informations sur leur identité. Le Financial Times évoque quant à lui la suspension de 8 000 comptes basés dans l'île de Jersey, ce que n'a pas confirmé Lloyds Banking Group. «Nous avons essayé plusieurs fois au cours des trois dernières années de contacter ces clients pour leur demander de nous envoyer les informations nécessaires», explique un porte-parole de la

banque dans la déclaration. «Malheureusement, lorsqu'un client ne nous fournit pas ces informations nous devons geler son compte. Cela protège aussi le client, puisque geler le compte empêche toute personne d'y accéder si le client ne l'utilise plus ou a changé d'adresse». Ce gel intervient dans un contexte de lutte accrue contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale, notamment dans les îles anglo-normandes de Guernesey et Jersey, ainsi que dans l'île de Man. Après des critiques de la part de l'Union Européenne et de certains députés britanniques, les gouvernements des trois îles ont annoncé la semaine dernière vouloir rendre public les propriétaires des entreprises enregistrées sur leur sol. Jersey, Guernesey comme l'île de Man n'appartiennent pas au

Royaume-Uni mais à la monarchie britannique et gèrent leurs affaires intérieures en toute autonomie - notamment sur les questions fiscales. Le Royaume-Uni est cependant chargé de leur politique étrangère et de défense et est responsable de ces territoires devant la loi internationale. Au Royaume-Uni, des députés avaient déposé dernièrement une proposition de loi visant à renforcer la transparence fiscale des entreprises sur ces territoires, en forçant la publication des noms de ceux qui possèdent plus de 25% de toute société déclarée sur place d'ici à la fin 2020. Le gouvernement britannique avait toutefois annoncé le 4 mars le report de l'examen de ce texte, soulignant ainsi l'autonomie fiscale des dépendances de la couronne.

R.I.



Opéra d'Alger

# Un hommage jeudi à Meriem Fekkai

■ La fondation Cheikh Abdelkrim Dali rend hommage à la grande vedette de la chanson algérienne Meriem Fekkai. C'est lors d'une soirée organisée jeudi à l'Opéra d'Alger que les artistes Nardjess, Nadia Benyoucef, et Lila Borsali interprètent les plus belles chansons du répertoire de l'artiste. Ces artistes seront accompagnées par l'orchestre Kordoba d'Alger sous la direction du maestro Naguib Kateb.



Par Abia Selles

La fondation Cheikh Abdelkrim Dali offre aux mélomanes une soirée musicale où la chanson algérienne sera à l'honneur avec trois des plus belles voix féminines en Algérie. Cette soirée prévue pour jeudi à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh est organisée en hommage à la grande artiste Meriem Fekkai.

Après l'allocation d'ouverture de la présidente de la fondation M<sup>me</sup> Ouahiba Dali et le directeur de l'Opéra d'Alger Noureddine Saoudi, un film documentaire sur

la vie et l'œuvre de l'artiste Meriem Fekkai sera projeté au public. Réalisé par Sabrina Softa, ce film documentaire présente entre autres des témoignages des gens qui ont côtoyé l'artiste.

Cette soirée qui se veut un beau voyage artistique sera animée par trois voix féminines qui ont marqué la scène artistique depuis des années à savoir Nadia Benyoucef, Nerdjess et Lila Borsali. Un florilège de chant sera interprété par ces trois artistes à l'image d'un «dakhli m'samii», «Yakalbi khali lhal», «Ya

zahwat bali», «Ya nour iniya», «Men nahwa rouhi wrahti» et autres.

A cette occasion l'interprète de musique andalouse Lila Borsali présente aussi une nouba en mode aroubi intitulée Djaraat felhob.

Pour sa part, l'artiste Nerdjess présente trois chansons, à savoir «Ana rebi kdha alia», «Ayt ma nedhmem» et «Mal hbi malou». Quant à Nadia Benyoucef, elle interprète à cette occasion «elkalb bat Sal», «ya dhou el ayani» et «Nar el bin r'gueb». Il est à rappeler que Meriem

Fekkai est née en 1889 à Alger, où elle commence et termine sa carrière musicale. Originaire de Biskra, elle a fait une carrière artistique dans un genre de musique arabe appelé le «M'saam'a», un genre typiquement féminin et inspiré de celui de la «Mâalema Yamna» (la chanteuse qu'on appelle «le maître Yamna»).

Elle constitua en 1935 un ensemble musical en introduisant une forme de prestation musicale et dansée tout à fait nouvelle, car jusque-là les cheikhates ne s'occupaient pas de la

partie ballet traditionnel. Cette artiste qui a rencontré un très grand succès jouait du hawzi, de la musique arabo-andalouse, et met en musique de nombreux poèmes du répertoire algérien.

Meriem Fekkai meurt le 18 juillet 1961 laissant derrière elle un répertoire musical très intéressant.

Il est à noter que l'Opéra d'Alger anime depuis le début du mois de juin courant une série de soirée artistique qui varient entre le moderne et le traditionnel. Un public nombreux de différentes tranches d'âge est au rendez-vous chaque soir pour assister aux prestations **A.S.**

## AGEND'ART

Dar Abdeltif (El-Hamma, Alger)  
29 juin à 19h : L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel organise un concert de musique avec l'artiste Mehdi Laïfaoui qui présentera son projet "Trab Project".

Opéra d'Alger Boualem Bessaïeh  
Aujourd'hui à partir de 19h : Spectacle Sérénade des pré-noms animé par Sihem Kennouche et Lamia Aït Amara accompagnées par l'Orchestre régional d'Alger. Entrée : 800 DA.

27 juin :  
Spectacle en hommage à Meriem Fekkai organisé par la fondation Abdelkrim Dali. L'Orchestre de la Córdoba d'Alger, sous la direction de M. Naguib Kateb, accompagnera les artistes Nardjess, Nadia Benyoucef et Lila Borsali, avec la participation du ballet de l'Opéra d'Alger. Entrée : 800 DA.

Galerie d'art de l'Hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)  
Jusqu'au 18 juillet :  
Exposition de peinture "Réminiscences" de l'artiste Fadila Lebjaoui.  
Théâtre de verdure Laadi-Flici (Boulevard Frantz-Fanon, Alger)

Jeudi 27 juin à 20h30 :  
Keral Productions présente un concert de Kendji Girac Palais des Rais (Bastion 23)  
Jusqu'au 20 juillet :  
Exposition autour du patrimoine de la ville de Tlemcen Galerie d'art Ifru design (139, Bd Krim-Belkacem, Télémyly)  
Jusqu'au 12 juillet :  
Exposition de peinture "Aéro-Bleu" de Smail Ouchen.  
Musée Public National d'Art moderne et Contemporain d'Alger

Jusqu'au 31 juillet :  
Le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger, le Goethe Institut d'Alger, et Habibi Funk présentent l'expo "Planète Malek - Une rétrospective", en hommage au compositeur Ahmed Malek.

## Festival Mawazine au Maroc

### Samir Toumi représente l'Algérie

L'Algérie prend part cette année au festival Mawazine avec une participation bien inattendue. En effet, se produira le 28 juin, au théâtre Mohammed V de Rabat, l'artiste algérien Samir Toumi. Bercé dans le monde de la musique gharnatie, Samir Toumi a affiné ses cordes auprès du maître Sidi Ahmed Serri, alors professeur de la doyenne des associations, El Djazairiya - El Mossiliya. Samir Toumi maîtrise le patrimoine

musical arabo-andalou, avec la rigueur et la passion héritées de ses maîtres. Se produisant aussi bien au Maroc qu'en France ou en Algérie, Samir Toumi est une valeur sûre du patrimoine musical traditionnel maghrébin. Samir Toumi sera accompagné de la chanteuse Sanaa Marahati qui représente la nouvelle génération des chanteurs marocains de melhoun et de musique gharnatie. Née à Sefrou et formée au conservatoire de

musique, Sanaa a sorti six albums à ce jour. Elle participe très souvent aux émissions télévisées dédiées au melhoun et à la musique andalouse et se produit également dans de prestigieux festivals au Maroc et à l'étranger. Une belle complicité artistique qui alliera les deux écoles de musique maghrébines au grand bonheur des mélomanes.

M. K.

## Spider-Man

### Une mini-série comics se prépare

À 52 ans, le scénariste et réalisateur américain J.J. Abrams va sortir cet automne une mini-série «Spider-Man», co-écrite avec son fils Henry (18 ans) et illustrés par les artistes Sara Pichelli et Olivier Coipel.

Une annonce qui fait suite à une série de tweets postés par le rédacteur en chef de Marvel Publishing C.B. Cebulski, qu'une partie des fans avaient interprété comme l'adaptation prochaine du «Spider-Man 4» de Sam

Raimi, qui n'avait jamais vu le jour suite au reboot de la franchise en 2012. «Je crois que Stan Lee a dit quelque chose sur le fait de mettre de l'humain dans les super-héros. Et c'est exactement ce que nous allons essayer

de faire» a notamment commenté le cinéaste, qui révèle également au «New York Times» que le projet est né de discussions avec son fils Henry mais également des propositions insistantes de son ami Nick Lowe, éditeur historique de Marvel. Le premier chapitre de cette mini-série «Spider-Man» sera disponible en septembre prochain aux Etats-Unis, et dans le courant 2020 en France chez l'éditeur Panini Comics. Rappelons également que Star Wars Episode IX - L'ascension de Skywalker, la toute nouvelle réalisation de J.J. Abrams, sortira dans les salles de cinémas américaines le 18 décembre prochain. **R.I.**

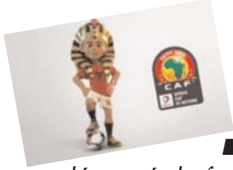
## Exposition de peinture

### La Chapelle de Santa Cruz à l'honneur

La Chapelle de Santa Cruz sera à l'honneur à travers une exposition de peinture qui sera accessible à Oran tout l'été. Initiative des étudiants de l'école régionale des Beaux-Arts, cette exposition entend attirer l'attention à la fois sur la Vierge

d'Oranie, et sur les jeunes talents de l'institution. Plusieurs peintures seront à l'ordre du jour, notamment des approches colorées de l'édifice. En effet, l'exposition intitulée «Santa Cruz en couleurs» mettra l'accent sur les contrastes naturels qu'offre

déjà le paysage. Il est à noter que cet événement est le fruit de quatre journées de travail. Elles ont impliqué une vingtaine de jeunes encadrés par leurs enseignants.



Groupe C / Algérie 2-Kenya 0

# Début prometteur pour les Verts

■ La sélection algérienne a démarré de fort belle manière la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019, en dominant son homologue kenyane, en match disputé dimanche soir au stade du 30-Juin (Le Caire), pour le compte de la première journée, Groupe C.

Par Mahfoud M.

Un succès convaincant, compte tenu du bon rendement de l'équipe nationale, particulièrement en première mi-temps, pendant laquelle les poulains du coach Djamel Belmadi avaient fait preuve d'une très bonne organisation sur le terrain, en développant du beau jeu et en se procurant un grand nombre d'occasions. Les deux buts de la rencontre ont d'ailleurs été inscrits pendant ce premier half. Tout d'abord par l'avant-centre Baghdad Bounedjah, ayant transformé à la 33<sup>e</sup> un penalty obtenu par le Niçois Youcef Atal, puis par le stratège de Manchester City, Ryad Mahrez qui a doublé la mise à la 43<sup>e</sup>,

après une belle passe en retrait d'Ismaël Bennacer, l'actif milieu de terrain d'Empoli. Le tir a été détourné au passage par le N3 de la sélection kenyane, Khamis Abud, qui en avait complètement modifié la trajectoire, mais ce deuxième but a tout de même été attribué au capitaine des Verts. Après la pause, et même s'ils menaient déjà confortablement au score, les Camarades du «Citizen» Ryad Mahrez ont continué à jouer avec la même hargne, comme en témoignent les deux tentatives d'Ismaël Bennacer et Sofiane Feghouli, intervenues successivement, juste après le retour des vestiaires. Les entrées en jeu de Yacine Brahimi, Mehdi Aoudia et Andy Delort sont intervenues au bon moment pour redynamiser



le jeu des Verts, qui semblait avoir commencé à s'enrayer après l'heure de jeu, sauf que la réussite n'était pas au rendez-vous. Côté kenyane, aucune action ne mérite vraiment d'être signalée, tant leurs rares incursions «manquaient de punch». Le gardien Algérien Raïs Wahab M'Bolhi a d'ailleurs passé une soirée relativement tranquille. Le score est donc resté de deux buts à zéro, jusqu'au coup de sifflet final, mais ce résultat a suffi au bonheur des Algériens, car il les place à la première place du Groupe «C» à l'issue de cette

première journée, a égalité de points avec le Sénégal, qui un peu plus avant dans l'après-midi avait dominé la Tanzanie (2-0), grâce notamment aux réalisations de Keita (28<sup>e</sup>) et Diatta (64<sup>e</sup>). Derrière l'Algérie et le Sénégal, «les vaincus», Kenya et Tanzanie, sont également ex æquo à la troisième place, mais avec zéro point au compteur, et une différence de buts défavorable de moins deux. La prochaine jour-

née est prévue le 27 juin courant, au Caire. L'Algérie sera opposée au Sénégal alors que le Kenya sera appelé à défier la Tanzanie. Cette phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) se déroule du 21 juin au 19 juillet en Egypte. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes seront qualifiés en huitièmes de finale.

M. M.

## Impressions :

- **Djamel Belmadi (sélectionneur/ Algérie) :** «Toutes les équipes qualifiées de favorites ont eu des difficultés en ce début du tournoi à l'image de l'Egypte, ou encore le Maroc. Nous avons bien préparé cette rencontre, ce n'est pas le Kenya qui a été faible, mais c'est nous qui avons fait le travail, sans aucune prétention. En deuxième période, j'ai senti que les joueurs voulaient gérer le match. Je suis content et satisfait de cette entame de la compétition, je ne vais pas faire la fine bouche. Pour Mahrez, nous devons éviter de faire focus sur lui, il faut le laisser tranquille. Aujourd'hui, il a marqué et a réalisé ce qu'il devait faire. Concernant le prochain match face au Sénégal, ça sera un rendez-vous difficile, on joue face au favori de cette CAN, dernier mondialiste, il y aura l'entrée en jeu de Sadio Mané. Ce sera difficile, inshallah on sera prêts pour cette rencontre».

- **Sébastien Migné (sélectionneur/ Kenya) :** «Nous avons perdu face à une excellente équipe algérienne qui n'a pas volé sa victoire. Nous avons essayé de contrer l'Algérie, mais ça n'a pas marché malheureusement pour nous. S'incliner d'entrée est toujours difficile à digérer pour n'importe quelle équipe. Maintenant, nous devons réagir face à la Tanzanie, dont le niveau est semblable au notre. Si nous voulons prolonger notre parcours en Egypte, il faudra bien gagner face à la Tanzanie».

- **Ismaël Bennacer (Algérie/Désigné homme du match) :** «Je suis très content de ce nous avons réalisé ce soir, une belle victoire acquise avec la manière. Nous avons appliqué ce que le coach nous a demandé de faire. Je suis bien évidemment honoré par cette distinction personnelle qui va m'encourager pour l'avenir. C'est très important d'avoir la confiance du sélectionneur, j'ai tout donné ce soir».

Maroc-Namibie (1-0)

## Les Lions de l'Atlas s'imposent au forceps

LE MAROC n'a pas été rassurant lors de sa première sortie à la CAN 2019. Donnés comme favoris contre la Namibie, les Lions de l'Atlas ont éprouvé les pires difficultés pour tenir leur rang et mettre à mal leur opposant du jour. En 90 minutes de jeu, ils n'ont pas été capables de scorer le moindre but par eux-mêmes, et c'est un joueur adverse qui leur a permis d'assurer la victoire sur le fil en trompant son propre portier.

On jouait la 89<sup>e</sup> minute, lorsque l'infortuné Itamuna Keimuine, un attaquant venu défendre sur un coup de pied arrêté, a surpris son propre gardien en détournant dans la mauvaise direction un coup franc de Hakim Ziyech. Même si le succès marocain est loin d'être volé, le dénouement est sévère pour les Namibiens, plombés par un malheureux coup du sort.

### La domination stérile des Marocains

Reversé dans un groupe en compagnie également de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique du Sud, le

Maroc avait comme obligation de faire le plein de points. Face à un adversaire qui n'a fait que défendre et dans des conditions de jeu difficiles, Boussoufa et ses coéquipiers n'ont pu cependant concrétiser leur supériorité. Une supériorité qui fut pourtant flagrante dans le jeu, avec 66% de possession de balle et 17 tirs tentés contre 5.

Là, où les Marocains ont pêché c'est dans la finition. Comme ce fut souvent le cas l'année dernière en Coupe du Monde, ils ont souffert de l'absence d'un grand attaquant aux avant-postes. Positionné en pointe, Youssef En-Nesyri, le joueur de Leganes (Liga), n'a guère été dangereux. En 78 minutes passées sur le terrain, il ne s'est créé aucune opportunité digne de ce nom.

Les seuls joueurs à vraiment se mettre en évidence ont été Amrabat (35<sup>e</sup>), Ziyech (72<sup>e</sup>) et le rentrant Sofiane Boufal, qui a dynamisé le jeu des siens et décoché deux frappes intéressantes (67<sup>e</sup> et 79<sup>e</sup>). C'était sans succès et heureusement donc qu'il y a ce geste manqué du joueur namibien pour délivrer les Lions de l'Atlas et leur permettre de débiter le tournoi par un bon résultat.

## Sénégal-Tanzanie 2-0 Le Sénégal facile

Il faudra bel et bien compter avec le Sénégal lors de la CAN 2019. Meilleure équipe africaine au classement FIFA, la bande à Aliou Cissé ne s'est pas ratée lors de son premier match de la compétition face à la Tanzanie. Même privée de Sadio Mané, elle s'est imposée sans trop de peine 2-0, et le score aurait pu être nettement plus lourd si M'Baye Niang et ses partenaires avaient converti la moitié des occasions qu'ils se sont créées.

À lui seul, l'attaquant du Stade

Rennais s'est offert huit tirs au but, dont deux en tout début de partie (3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>). Ce seul chiffre illustre la facilité qu'ont eue les Lions de la Téranga pour s'approcher des buts tanzaniens, mais aussi les vendanges dont ils se sont rendu auteurs. Bien qu'ayant surclassé leurs opposants dans tous les compartiments, ce n'est qu'à l'entame de la dernière demi-heure du jeu qu'ils se sont mis à l'abri suite au but de Krepin Diatta.

Le milieu de terrain du FC

Bruges, qui n'avait encore jamais scoré sur la scène internationale, a fait mouche sur une puissante frappe de l'extérieur de la surface. Une volée imparable qui ne pouvait que finir au fond, et qui a scié les jambes des Tanzaniens, solidaires en défense et espéraient tenir le 0-1 le plus longtemps possible pour éventuellement piquer vers la fin et sauver le nul.

### Le Sénégal peut mieux faire

En première période, le seul Sénégalais à trouver la faille c'était Baldé Keita. À la 28<sup>e</sup> minute, l'attaquant de l'Inter de Milan s'est distingué en mettant à profit un service d'Idrissa Gueye.



D'un tir croisé et à ras de terre, il a mis le cuir entre le gardien et son poteau. Une efficacité minimale pour une sélection largement au-dessus, et qui a signé 24 tentatives vers les bois adverses.

Face à un adversaire d'un tout autre calibre que la Tanzanie, le Sénégal pourrait regretter ce genre de déchet dans la finition.

Un adversaire tel que l'Algérie que les hommes d'Aliou Cissé vont affronter jeudi prochain. Et face aux Fenecs, le réalisme sera d'autant plus recommandé, que derrière ils risquent d'être privés de Salif Sané. Le joueur de Schalke 04 a dû abandonner sa place avant même la demi-heure du jeu en raison d'une sérieuse blessure contractée.

### Le classement des buteurs

après la 1<sup>re</sup> journée des groupes C et D :

1 but : Andriamatsinoro (Madagascar), Andrianantenaina (Madagascar), Baldé (Sénégal), Bounedjah (Algérie), Diatta (Sénégal), Hassan (Egypte), Ighalo (Nigeria), Kaba (Guinée), Kaddu (Ouganda), Kamano (Guinée), Mahrez (Algérie), Okwi (Ouganda).



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Transport urbain à Béjaïa

## Les travailleurs en grève pour exiger la revalorisation de leurs salaires

LES 165 TRAVAILLEURS de l'Entreprise publique de transport urbain de Béjaïa (ETUB), ont massivement suivi, hier et avant-hier, le mot d'ordre national appelant à une grève générale de deux jours. Les conducteurs des bus de cette société qui avait, pour rappel, mené plusieurs grèves dont la dernière en date en avril dernier déplorent leurs conditions socio-professionnelles qui, de plus en plus, se dégradent sans pour autant susciter la réaction des responsables censés les améliorer. Les mécontents sont entrés en grève de deux jours pour exiger la majoration des salaires et primes et l'application de la convention collective qui reste du noir sur blanc depuis de longs mois. Les grévistes exigent l'alignement des salaires avec les travailleurs des autres unités à travers le pays et jugent «injuste» que des conducteurs et travailleurs de l'entreprise dans certaines wilayas du pays touchent le double des salaires que ceux de Béjaïa. Ils dénoncent ces deux poids deux mesures et réclament une nouvelle grille salariale surtout que l'unité locale engrange des sommes importantes et se porte financièrement bien, autrement

dit, son rendement est excellent et le reste doit suivre. Ceci, contrairement à certaines unités dans d'autres wilayas du pays dont le rendement est faible alors que leurs travailleurs sont mieux payés, selon un gréviste qui s'est exprimé hier sur la radio locale. Les protestataires déplorent, par ailleurs, le fait que leur pouvoir d'achat ne cesse de s'éroder du fait que les primes et salaires n'ont pas été augmentés ou versés en retard. Selon le gréviste «les responsables avaient demandé aux travailleurs de faire des efforts évoquant des difficultés financières de l'entreprise mais, notre unité se porte bien et nos salaires restent très bas par rapport aux travailleurs d'autres unités». Un paradoxe qui irrite les mécontents qui interpellent le ministère des Transports et le conseil d'administration qui gère les entreprises de transport relevant du secteur public. A noter que cette grève des chauffeurs de l'ETUB a fortement pénalisé les usagers du transport en commun des lignes urbaines desservant les différents et principaux quartiers du chef-lieu de wilaya surtout depuis la gare routière.

Hocine Cherfa

Patronat

## Mohamed Sami Agli élu nouveau président du FCE

MOHAMED SAMI AGLI a été élu lundi président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) lors d'une assemblée générale ordinaire électorale, a-t-on appris auprès de l'organisation patronale, regroupant des milliers d'entreprises privées. Il a été élu à l'unanimité. Selon le communiqué du FCE, la bio-express de Samy AGLI se présente comme suit :

- Président-directeur général du Groupe AGLI

- Titulaire d'un Master en Supply Chain Management de l'Ecole d'Ingénieurs CESI France et d'un Master en Management Stratégique de la Weller International Business School de Paris.

- Engagé dans la promotion de la PME et de l'entrepreneuriat, M. Samy Agli est membre actif du FCE depuis 2008, délégué du FCE à la wilaya de Biskra depuis 2014 et membre du conseil exécutif et vice-président du FCE depuis fin 2018. K. L.



Tébessa

## 5 personnes écrouées pour des transactions illégales dans des projets

CINQ PERSONNES ont été placées dimanche soir en détention préventive par le juge d'instruction près le tribunal de Tébessa suite à leur implication dans des transactions contraires aux lois en vigueur, dans le cadre de la réalisation de projets visant à protéger des villes de cette wilaya des inondations, a-t-on appris lundi de source judiciaire. La même source a indiqué qu'en plus d'avoir contracté des transactions illégales, ces personnes font également l'objet d'autres accusations pour «octroi d'avantages injustifiés dans le cadre de transactions publiques» ainsi que pour «détournement et dilapidation de deniers publics». Une

enveloppe financière de plus de 7,3 milliards de DA avait été allouée à ces projets relatifs à la réalisation de travaux destinés à protéger des villes de la wilaya de Tébessa des inondations. Pour rappel, un groupe de militants des droits de l'Homme et plusieurs associations ont adressé au procureur de la République près le tribunal de Tébessa une pétition réclamant une enquête concernant les projets visant à protéger les villes de Tébessa des inondations qui ont, selon eux, englouti d'importantes sommes d'argent sans qu'ils se matérialisent sur le terrain.

Lamine B.

## Début de la Coupe d'Afrique des nations



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

## Des cambrioleurs arrêtés

Des malfaiteurs spécialisés dans le cambriolage de maisons ont été arrêtés par la police à Larbaa Nath Irathen (27 km au sud de Tizi Ouzou), a indiqué hier la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué.

Par Hamid M.

«Suite à la plainte d'un citoyen de la région de Larbaâ Nath-Irathen, pour vol commis à l'intérieur de son domicile, les forces de police de la sûreté de daïra de la même localité, ont ouvert une enquête qui a abouti à l'interpellation d'un individu, âgé de 33 ans, au volant de son véhicule, à bord duquel un morceau de kif traité (0,7 gramme), une arme blanche (couteau), et un arrache-clous ont été découverts», précise la même source. La perquisition effectuée à son domicile a permis aux policiers de mettre la main sur les objets dérobés du domicile de la victime alors que le second individu, âgé de 29 ans, également impliqué dans cette affaire, a été arrêté à son tour, à bord de son véhicule, en possession d'une partie de la somme d'argent volée au domicile de la victime, toujours selon le même document. Les deux mis en cause, qui ont utilisé de fausses clés pour commettre leur forfait, ont été présentés au parquet de Larbaâ Nath-Irathen à la fin de la semaine écoulée et ont été mis en détention préventive pour vol en réunion avec de fausses clés et

usage d'un véhicule automobile, a conclu la même source.

## Rassemblement de soutien aux employés du groupe médiatique Temps nouveaux

Des journalistes et de nombreux citoyens et animateurs du mouvement associatif ont observé, hier à Tizi Ouzou, un rassemblement de soutien aux employés du groupe médiatique

«Temps nouveaux» menacé de disparition eu égard aux difficultés financières. Le rassemblement a été organisé au niveau de la placette de l'ancienne mairie à l'initiative des journalistes. Les présents ont appelé les pouvoirs publics à se pencher sur ce dossier afin d'épargner quelque 400 employés de ce groupe de se retrouver au chômage dans les tout prochains jours. H. M.

Sidi-Aïch/Béjaïa

## Un mort et trois blessés dans un accident

UN ACCIDENT de la circulation routière a fait un mort et un blessé hier après-midi, à hauteur de Rémila dans la commune de Sidi-Aïch a-t-on appris de la cellule de communication de la protection civile. Il s'agit d'un jeune motocycliste, répondant aux initiales BS, âgé de 27 ans. Son compagnon âgé de 24 ans a été grièvement blessé. L'accident est survenu vers 13H00 sur la RN26 par les secours du poste avancé d'Ilmathen et de l'Unité Secondaire de Sidi-Aïch qui a intervenu sur les lieux. Il s'agit

d'une collision entre un véhicule léger de marque Hyundai Accent, immatriculé 06 et une Moto de marque Lifan. Deux autres blessés ont été enregistrés à bord du véhicule Hyundai, l'un souffrait de blessures légères et l'autre a été polytraumatisé, ajoute notre source. Pour rappel le nombre d'accidents de la circulation depuis le début de l'année 2019 jusqu'au 23 Juin dernier est de 879 accidents. Lesquels ont fait 1066 blessés et 22 morts dont celui d'hier.

Bordj Badji Mokhtar

## Un orpailleur arrêté et cinq sacs de mélange d'or brut et de pierres saisis

UN ORPAILLEUR a été arrêté et cinq sacs de mélange d'or brut et de pierres ont été saisis par un détachement de l'Armée nationale populaire dimanche à Bordj Badji Mokhtar, alors qu'une colporteuse de drogues en possession de 51,8 kilogrammes de kif traité a été arrêtée à Ain Defla, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale. Dans le

même cadre, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Ain Defla, une colporteuse de drogues en possession de 51,8 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement a arrêté, à Bouira, trois individus et saisi un camion et un véhicule chargés de 2 166 unités de différentes boissons», note la même source. M. N.